

## L'Indemnité de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) - Année 2012

- [Notre note explicative pour 2012 \(pdf\)](#)
- [Le Décret n° 2008-539 du 6 juin 2008](#)
- [La Circulaire n°2164 du 13 juin 2008](#)
- [Le Décret n°2008-964 du 16 septembre 2008](#)
- [Le Décret n°2009-567 du 20 mai 2009](#)
- [L'Arrêté du 20 mai 2009](#)
- [Le Décret du 8 décembre 2009](#)
- [Décret n°2011-474 prorogeant le dispositif pour 2012 et 2013](#)
- [L'arrêté du 20 mars 2012 fixant les valeurs pour 2012](#)
  
- [Vous pouvez consulter ici les résultats de l'enquête 2009 menée par la DGCL sur la GIPA.](#)
- [Notre outil de calcul par groupes d'agents \(xls\)](#)

### Outil de calcul Individuel pour 2012 :

Collectivité :

Nom, Prénom de l'Agent :

Grade de l'Agent :

Indiquez ci-dessous les Indices Majorés appliqués au cours de la période :  
Indice Majoré au 31/12/2007 :

Indiquez ci-dessous la quotité du temps de travail au 31/12/2011  
 /

Indice Majoré au 31/12/2011 :

Lancer le calcul

Montant de l'Indemnité pour 2012 :

